

RICHEMONT

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Compagnie Financière Richemont SA aura lieu mercredi 7 septembre 2011 à 14 heures, au Four Seasons Hotel des Bergues, 33 Quai des Bergues, 1201 Genève.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport d'activité

1.1 Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, après lecture des rapports de l'organe de révision, d'approuver les états financiers consolidés du Groupe, les états financiers de la Société ainsi que le rapport du Conseil pour l'exercice clôturé au 31 mars 2011.

1.2 Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de ratifier (vote consultatif non contraignant) le rapport de rémunération 2011 figurant aux pages 46 à 51 du rapport annuel 2011.

2. Affectation du bénéfice

Le bénéfice à disposition pour l'exercice se terminant au 31 mars 2011 s'élève à CHF 1 840 684 549. Le Conseil d'Administration propose de payer un dividende de CHF 0.45 par action Richemont. Ce résultat équivaut à CHF 0.450 par action au porteur 'A' de la Société et à CHF 0.045 par action nominative 'B' de la Société. Le montant total payable à titre de dividende s'élève à CHF 258 390 000, sous réserve de la renonciation par Richemont Employee Benefits Limited, une filiale à 100 % de la Société, à faire valoir son droit au dividende sur environ 28 millions d'actions Richemont 'A' qui sont considérées comme des actions propres de la Société. Le Conseil d'Administration propose de reporter le solde du bénéfice disponible de la Société au 31 mars 2011, après paiement du dividende, au nouvel exercice.

3. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose de donner décharge à ses membres pour l'exercice clôturé au 31 mars 2011.

4. Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour une année les mandats respectifs des membres ci-après mentionnés : 4.1 Johann Rupert, 4.2 Dr Franco Cologni, 4.3 Lord Douro, 4.4 Yves-André Istel, 4.5 Richard Lepeu, 4.6 Ruggero Magnoni, 4.7 Josua Malherbe, 4.8 Simon Murray, 4.9 Dr Frederick Mostert, 4.10 Alain Dominique Perrin, 4.11 Guillaume Pictet, 4.12 Norbert Platt, 4.13 Alan Quasha, 4.14 Lord Renwick of Clifton, 4.15 Dominique Rochat, 4.16 Jan Rupert, 4.17 Gary Saage, 4.18 Jürgen Schrempp et 4.19 Martha Wikstrom. 4.20 Le Conseil d'Administration propose également d'élire pour un mandat d'une année Maria Ramos; sa biographie est publiée en page 40 du rapport annuel 2011.

5. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité d'organe de révision de la Société.

Les états financiers du Groupe et de la Société, les rapports de l'organe de révision ainsi que le rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clôturé au 31 mars 2011 qui figurent dans le rapport annuel 2011 de Richemont pourront être consultés au siège de la Société à compter du 25 juillet 2011. Le rapport annuel 2011 de Richemont est disponible sur le site internet de la Société (www.richemont.com). Une copie de ce document sera envoyée aux actionnaires qui en font la demande.

Les cartes d'admission à l'Assemblée Générale Ordinaire et les bulletins de vote pourront être retirés par les détenteurs d'actions au porteur contre dépôt de leurs actions, jusqu'au 2 septembre 2011, aux guichets des banques suivantes : UBS SA, Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Banque J Vontobel & Co AG ainsi que Pictet & Cie. Les cartes d'admission ne seront pas fournies par la Société elle-même.

Les actions déposées resteront bloquées jusqu'à la fin de l'Assemblée. Aucune carte d'admission ne sera délivrée le jour de l'Assemblée Générale.

Chaque actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un tiers qui ne doit pas nécessairement être actionnaire de la Société. Le formulaire de procuration figure au verso de la carte d'admission. Conformément à la législation suisse, chaque actionnaire peut également se faire représenter à l'Assemblée Générale par la Société, par une banque ou un établissement similaire ou par Me Françoise Demierre Morand de l'Etude Gampert & Demierre, Notaires, 19 rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, qui agira comme représentant indépendant des actionnaires. Sauf instructions contraires indiquées explicitement sur les procurations, les droits de vote seront exercés dans un sens favorable aux propositions du Conseil d'Administration. Les instructions pour les votes par procuration doivent être reçues par la Société ou le représentant indépendant au plus tard vendredi 2 septembre 2011.

L'Assemblée sera tenue en anglais avec une traduction simultanée en français.

Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d du Code suisse des Obligations sont priés de communiquer à la Société le plus rapidement possible, et au plus tard lors du contrôle des entrées avant le commencement de l'Assemblée Générale, le nombre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent ainsi que le numéro de référence de leurs cartes d'admission. Peuvent être considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la Loi Fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gestionnaires de fortune professionnels et les fidéicommiss.

Pour le Conseil d'Administration :

Johann Rupert
EXECUTIVE CHAIRMAN
AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Richard Lepeu
DEPUTY CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Genève, le 25 juillet 2011